

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 18

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193603>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

grillés et absorber quelques flacons de Münchensteiner. Les derniers font passer les autres.

Nous avons eu la chance, l'autre jour, de voir les nases quitter le lac de Neuchâtel pour entrer dans une rivière. Ils étaient en colonnes serrées, au nombre de cent à cent cinquante. La transparence de l'eau et son peu de profondeur permettaient de voir ces poissons traverser les courants avec rapidité, s'arrêter quelques instants aux endroits où la rivière était stagnante, passer et repasser en tous sens, puis reprendre leur route en amont, cherchant un séjour paisible.

Mais ils avaient compté sans le roi de la création, sans l'homme, ce grand destructeur. A peine leur arrivée était-elle signalée que des pêcheurs de tout âge se précipitaient sur le rivage avec des engins de toute espèce. Les uns employaient de triples hameçons, sans amorce bien entendu, car le nase ne mord pas à la ligne; d'autres, mieux avisés, leur passaient subtilement au cou un lacet de fil d'archal, qui les amenait sur le gazon; d'autres enfin, moins bien outillés, se contentaient d'user de leurs mains et de leurs pieds. Personne ne revint bredouille de cette pêche; ce soir-là, chaque maison du village eut son plat de poisson. Grand bien leur fasse!

Le passage des nases continua le lendemain encore, mais en moindre quantité. Comme cette occasion ne se présente qu'une fois par an et pendant deux jours seulement, l'autorité s'est montrée de bonne composition. Il faut bien que les pauvres gens puissent, une fois au moins tous les ans, se régaler de poisson. D'ailleurs la valeur du nase est minime; il ne paraît sur nos marchés que sous un faux nom.

Lorsqu'elles parvinrent dans les hautes régions de la rivière, ces colonnes de nases étaient sans doute fort diminuées; très peu arrivèrent à leur destination. Mais la fécondité de ces poissons est si grande que l'année prochaine, à la même époque, la montée sera certainement aussi considérable, la Providence sachant conserver un juste équilibre entre la consommation et la production. J. B.

Genève, le 30 avril 1893.

Monsieur le rédacteur.

Dans votre numéro du 29 courant vous publiez les réflexions et les offres qu'une demoiselle, frisant la cinquantaine, fait aux veufs et vieux garçons.

N'étant ni vieux garçons, ni veufs, les auteurs de ces lignes vous prient d'être leur interprète auprès de cette aimable personne et de lui demander si ses sentiments resteraient les mêmes

dans le cas où un pauvre ouvrier, bon travailleur, mais veuf, père de trois ou quatre enfants, se présentait pour lui demander de partager ses soucis et sa vie passablement déflorée.

Saurait-elle sourire et ne pas regretter sa liberté de vieille fille quand elle verrait le front soucieux de son nouveau compagnon d'existence?

Si nous écrivons ces lignes, c'est que nous cherchons une compagne, comme celle qui expose ses doléances dans le *Conteur*, pour un de nos amis, homme estimable, travailleur, entre quarante ou cinquante ans, bien constitué, à la tête d'un emploi rémunérateur, mais (car il y a toujours des mais), veuf, père de trois enfants et pas riche.

Au demeurant, homme doux, affable et raisonnable, mais ne voulant prendre femme que pour trouver une compagne affectueuse et voulant partager sans murmurer les soucis qui l'obsèdent et la soupe au saindoux le soir.

Si cette offre pouvait sourire à votre aimable correspondante, nous vous prions de bien vouloir l'annoncer dans un de vos prochains numéros.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, etc.

(Un groupe de lecteurs).

Gustave Nadaud

et la chanson des DEUX GENDARMES.

Gustave Nadaud, le chansonnier populaire, vient de mourir à l'âge de 73 ans. Il publia ses premières chansons à sa sortie du collège, et il avait à peine vingt ans, qu'il jouissait déjà au quartier Latin, parmi ses camarades, d'une véritable popularité. Après Béranger, le chantre national, et Pierre Dupont, le poète de l'atelier, il restait une place à une gaieté plus légère; Nadaud s'en empara et devint le chansonnier des étudiants. Il ne cherchait qu'à égayer, et manquait rarement son but.

Tout le monde a ri et applaudi à sa chanson de *Pandore*, ou des *Deux gendarmes*; elle est peut-être celle qui a le plus contribué à sa popularité. *Pandore*, l'homme au jaune baudrier, est un vrai type, créé par Nadaud. *Pandore* a été élevé dans la crainte de Dieu et surtout des brigadiers: tout ce que le brigadier dit est bien dit, tout ce qu'il fait est bien fait. Jamais *Pandore* ne se permet d'avoir une idée en présence de son chef; il n'ouvre la bouche que pour dire du fond du cœur: « Brigadier, vous avez raison! »

Le brigadier, lui, s'épanche avec une certaine familiarité; tantôt les beautés de la nature lui arrachent une phrase admirative, et il s'écrie qu'il fait beau pour la saison; tantôt il se rappelle ses amours et toujours *Pandore* approuve. On voit qu'il est fier d'un chef qui dit

de si belles choses. Enfin le brigadier, perdu dans ses vagues souvenirs, s'oublie indiscrètement et, comme dit Nadaud, « fait entendre un léger son. »

Pandore reste grave, car l'incongruité d'un chef a malgré tout quelque chose d'auguste: « Brigadier, vous avez raison! » dit-il de l'accent le plus convaincu.

Pandore est le type de l'obéissance passive.

Relisez plutôt la célèbre chanson:

Deux gendarmes, un beau dimanche,
Chevauchaient le long d'un sentier;
L'un portait la sardine blanche,
L'autre le jaune boudrier.
Le premier dit d'un ton sonore:
« Le temps est beau pour la saison. »
— Brigadier, répondit *Pandore*,
Brigadier, vous avez raison!

Phœbus, au bout de sa carrière,
Put encor les apercevoir;
Le brigadier, de sa voix fière,
Troubla le silence du soir:
« Vois, dit-il, le soleil qui dore
Les nuages à l'horizon! »
— Brigadier, répondit *Pandore*,
Brigadier, vous avez raison!

« Ah! c'est un métier difficile,
Garantir la propriété;
Défendre les champs et la ville
Du vol et de l'iniquité.
Pourtant l'épouse qui m'adore
Repose seule à la maison. »
— Brigadier, répondit *Pandore*,
Brigadier, vous avez raison!

« Il me souvient de ma jeunesse,
Le temps passé ne revient pas.
J'avais une folle maîtresse,
Pleine de mérite et d'appas.
Mais le cœur... pourquoi? je l'ignore...
Aime à changer de garnison. »
— Brigadier, répondit *Pandore*,
Brigadier, vous avez raison!

« La gloire, c'est une couronne
Faite de rose et de laurier;
J'ai servi Vénus et Bellone:
Je suis époux et brigadier.
Mais je poursuis ce météore
Qui vers Colchos guidait Jason. »
— Brigadier, répondit *Pandore*,
Brigadier, vous avez raison!

Puis ils revèrent en silence:
On n'entendit plus que le pas
Des chevaux marchant en cadence;
Le brigadier ne parlait pas.
Mais quand revint la pâle aurore,
On entendit un vague son:
— Brigadier, répondit *Pandore*,
Brigadier, vous avez raison!

Cette chanson eut un succès fou. Tout le monde s'en amusa, sauf les gendarmes et le ministère public, qui crut voir, dans le dernier couplet, une atteinte à la dignité de la gendarmerie.

Le chansonnier fut déféré au tribunal, mais celui-ci eut le bon esprit de faire chorus avec le public et de s'écrier:

Chansonnier, vous avez raison!